

Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D)

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Rx&D félicite le gouvernement du Canada de ne pas avoir dérogé de son Plan d'action économique articulé au départ dans le budget de 2009. De plus, nos membres appuient également les efforts complémentaires déployés par le gouvernement, y compris le cadre économique Avantage Canada, le Conseil de coopération en matière de réglementation et la récente révision de la Stratégie commerciale mondiale. Voici des mesures spécifiques qui permettront à l'industrie pharmaceutique innovatrice du Canada de contribuer au redressement de l'économie : • Conclure l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne, y compris l'harmonisation de la protection de la propriété intellectuelle (PI) canadienne en matière de sciences de la vie — un droit d'appel efficace, le rétablissement de la durée des brevets et l'amélioration de la protection des données — à un niveau concurrentiel à l'échelle internationale; • Maintenir le leadership et les investissements — comme nous l'avons vu dans le budget de 2012 — dans l'infrastructure de recherche du Canada; • Travailler en partenariat avec Rx&D, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et avec l'Association canadienne des institutions de santé universitaires (ACISA) pour financer et mettre en œuvre un plan d'action national d'essais cliniques pour rétablir le leadership du Canada dans ce domaine crucial de commercialisation et du transfert des connaissances; • Revoir les changements proposés au budget de 2012 — par l'entremise du processus de réglementation — en ce qui a trait à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE) pour mieux prendre en compte et favoriser la nature externe et globale de la recherche clinique dans l'écosystème des sciences de la vie et pour améliorer la capacité du Canada d'obtenir des mandats en matière de R&D provenant de multinationales; et • Améliorer l'efficacité des méthodes de révision réglementaire de Santé Canada concernant les médicaments et les produits biologiques et améliorer le processus d'évaluation et de recommandation des vaccins. Il y a 25 ans, le gouvernement du Canada a pris une décision stratégique, soit d'amener le Canada au premier plan dans le domaine de la propriété intellectuelle au niveau des sciences de la vie — et les résultats ont été immensément fructueux. Les investissements des membres de Rx&D ont augmenté de 1 500 %, passant de 93 millions en 1987 à 1,3 milliard de dollars en 2010, ce qui a permis de créer des emplois pour les Canadiens et d'obtenir de meilleurs résultats en santé. Les mesures que nous proposons amèneront davantage d'investissements dans l'industrie pharmaceutique canadienne, ce qui entraînera une croissance économique et des possibilités d'emplois hautement qualifiés et de grande valeur qui apporteront aux administrations canadiennes (fédérale, provinciales et territoriales) un rendement durable sur les investissements importants dans les infrastructures publiques comme nos collèges et nos universités, les instituts de recherche, les centres universitaires des sciences de la santé et les organismes comme les IRSC et Génome Canada.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Les membres de Rx&D offrent des emplois de grande qualité. Notre empreinte économique indirecte et induite par l'entremise de partenariats de recherche, d'alliances et d'autres activités et services professionnels de la chaîne de valeur — « l'écosystème » canadien des sciences de la vie — représente des emplois spécialisés axés sur le savoir qui permettent au Canada de profiter d'une expertise dans le domaine des sciences, de la médecine et des affaires. Comme le faisait remarquer l'économiste stratégique Michael Porter, la compétitivité économique doit être la pierre angulaire des politiques macroéconomiques dont découlera une création d'emplois soutenue. En fait, l'une de nos principales préoccupations, c'est que le Canada maintienne et améliore son cadre économique grâce aux mesures mentionnées dans notre réponse à la première question, mesures qui permettront d'améliorer le climat des investissements qui appuient les emplois importants du secteur des sciences de la vie. Les membres de Rx&D ont investi plus de 20 milliards de dollars dans la recherche et le développement scientifiques — en fait, nous sommes les plus importants bailleurs de fonds dans le domaine de la santé et des résultats pour la santé au Canada — au cours des deux dernières décennies. De plus, notre secteur investit plus de 110 milliards de dollars à l'échelle mondiale sur une base annuelle et il s'agit du secteur où il se fait le plus de R&D (un élément essentiel pour une économie post-industrielle comme celle du Canada) parmi toutes les industries à travers le monde. Toutefois, grâce à des régimes de PI plus compétitifs et à une réglementation simplifiée (qui ne compromet pas la sécurité des patients), d'autres pays — industrialisés et en voie de développement — ont dépassé le Canada comme destination favorable pour nos investissements de R&D. Aujourd'hui, le Canada représente 2,34 % des ventes de produits pharmaceutiques à travers le monde, mais attire chaque année à peine plus de 1 % des investissements en R&D. Pour que le Canada puisse combler cet écart et stimuler la création d'emplois spécialisés et de grande valeur, des efforts concertés doivent être déployés par le gouvernement fédéral (et par ses partenaires provinciaux et territoriaux) pour mettre en œuvre les mesures proposées dans notre réponse à la Question 1 afin d'attirer davantage d'investissements dans notre secteur, particulièrement dans le domaine des essais cliniques, ce qui aura une incidence positive sur chaque ordre de gouvernement et, plus encore, permettra d'améliorer les résultats pour la santé des Canadiens, gage d'une main-d'œuvre plus forte et plus résiliente. La mise en œuvre de ces mesures enverrait un signal important à l'industrie internationale des sciences de la vie en démontrant que le Canada est déterminé à établir un climat positif pour les investissements futurs.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Le lien qui existe entre les données démographiques, et plus particulièrement le vieillissement de la population, et la demande en soins de santé est bien documenté. De plus, les Canadiens — et leurs gouvernements — s'inquiètent avec raison de la viabilité de notre système de soins de santé. Des vaccins et des médicaments innovateurs contribueront à prévenir et à gérer les maladies chroniques qui touchent un nombre sans cesse croissant de Canadiens, y compris les personnes âgées. Ces traitements contribuent à de meilleurs résultats pour la santé dans de nombreux domaines, y compris le diabète, le cancer, les maladies cardiovasculaires, l'arthrite et les maladies mentales. De plus, on utilise aujourd'hui

des médicaments et des vaccins pour traiter des maladies pour lesquelles il n'y avait aucun traitement il y a à peine une génération, et l'avenir des patients canadiens brille en raison du développement et des progrès scientifiques des « pipelines » de nos membres, y compris : • 900 médicaments potentiels pour traiter le cancer; • 395 candidats pour combattre les maladies infectieuses; • 300 thérapies prometteuses dans le domaine de la santé mentale; • 200 nouvelles approches thérapeutiques à la gestion de la douleur; et • 100 nouvelles thérapies en développement contre l'Alzheimer. L'utilisation appropriée des médicaments — le bon médecin pour le bon patient au bon moment — permet d'améliorer les résultats pour la santé. Selon l'OCDE, au cours des 30 dernières années, les interventions pharmaceutiques ont contribué : • à réduire le taux de mortalité imputable aux maladies cardiaques de 74 %; de réduire le taux de mortalité du VIH-sida de 78 %; et • de réduire le taux de mortalité en raison des bronchites, d'asthme et d'emphysème de 88 %. Pendant la même période, les données de l'OCDE indiquent également que l'utilisation appropriée de médicaments et de vaccins a contribué à réduire de façon très importante le taux d'hospitalisation : • de 50 % pour les patients atteints d'asthme; • de 72 % pour les patientes atteintes de cancer du sein; et • de 70 % pour les patients atteints d'un cancer de la prostate. Pour s'assurer que tous les Canadiens puissent profiter de nouveaux médicaments qui seront mis sur le marché, le gouvernement fédéral devra s'assurer de mettre en place un environnement politique actualisé permettant au potentiel innovateur du secteur des sciences de la vie de se développer. Cela comprend un régime de PI compétitif à l'échelle mondiale permettant d'attirer des recherches cliniques portant sur des maladies qui touchent les personnes âgées et tous les Canadiens. L'utilisation appropriée de médicaments et de vaccins réduit l'incidence d'interventions plus coûteuses comme les visites chez le médecin, l'hospitalisation et les chirurgies effractives. Permettre un accès plus général et plus opportun à ces médicaments relève de l'intérêt public.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

La productivité, pour une économie post-industrielle comme celle du Canada, peut être définie comme la production de biens et de services de grande valeur par unité de ressources humaines, financières et naturelles. Le Conference Board du Canada classe le Canada au 14^e rang dans le monde en matière de productivité nationale et précise que la chute se poursuit. L'OCDE note notre écart persistant en matière de productivité, car elle a chuté depuis 2002 alors que celle des États-Unis s'est accru d'environ 30 % au cours des 20 dernières années. Nos approches différentes en matière d'adoption de technologies innovatrices, y compris les produits pharmaceutiques et les vaccins, sont un indice important nous permettant de comprendre cette différence. L'innovation permet d'améliorer la compétitivité et la productivité. L'innovation profite aux employeurs et aux employés, aux producteurs et aux consommateurs, aux gouvernements et aux citoyens. Le Canada a perdu son avantage compétitif pour ce qui est d'attirer des investissements dans les sciences de la vie. Nos principaux compétiteurs en matière de sciences de la vie ont reconnu le besoin d'adopter des politiques permettant de profiter des importants avantages en matière de santé qui découlent d'une solide industrie pharmaceutique et ont pris des mesures nécessaires pour renforcer leurs régimes de propriété intellectuelle. Au moment où le Canada s'apprête à conclure les négociations dans le cadre de l'AECG avec l'Union européenne, nous recommandons fortement l'inclusion de trois changements essentiels pour restaurer le leadership du Canada en matière de sciences de la vie tout en appuyant la viabilité des soins de santé et l'amélioration de l'innovation et de la productivité : • Établir un mécanisme d'appel efficace en vertu du Règlement sur les médicaments brevetés (Avis de conformité) pour égaliser les chances entre les médicaments génériques et les nouveaux médicaments; une simple question d'équité; • Améliorer la durée de

protection des données (de 8 à 10 ans) pour les nouveaux produits et élargir la protection des données pour couvrir les nouvelles utilisations approuvées pour les médicaments existants; • Mettre en œuvre le rétablissement de la durée des brevets pour compenser les retards gouvernementaux et autres dans les processus d'approbation et de réglementation en rétablissant en partie la durée des brevets érodée par ces retards. Des 34 pays de l'OCDE, trois seulement n'offrent aucune forme de rétablissement de la durée des brevets, dont le Canada. La stabilité, la prévisibilité et la compétitivité du régime de PI du Canada — un régime qui stimule et récompense l'innovation — sont essentielles à la productivité de ce pays ainsi qu'à la capacité de notre secteur d'attirer notre part des investissements mondiaux dans l'industrie pharmaceutique.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?